

**TROISIÈME CONCOURS
INTERNATIONAL DE COMPOSITION
"GITARRENTAGE FÜR KINDER IM SAARLAND"**

Organisation:
Office de Culture de la
Ville de Lebach
et Inés Peragallo
Contact:
+49-6881-936620
+49-6881-59230
inesperagallo@gmail.com



**Troisième Concours International de Composition
"Gitarrentage für Kinder im Saarland"**

De nos jours beaucoup d'enfants commencent à étudier la guitare, mais aujourd'hui comme hier, peu sont ceux qui, après une certaine période, poursuivent leurs études avec le même enthousiasme et la même implication qu'au début. Les raisons sont très diverses, mais l'une d'elles est sûrement le peu de temps dont les enfants disposent pour pratiquer leur instrument, surtout à cause du temps consacré à l'école. D'où le fait que, en tant que professeur, on soit amené à trouver une voie pour éveiller et développer la motivation des élèves afin qu'ils continuent à faire de la musique avec plaisir. Et c'est bien la musique de chambre, pratiquée dans un ensemble, qui constitue une chance extraordinaire permettant d'obtenir, en absence de difficultés techniques majeures, des résultats musicaux satisfaisants, voire surprenants.

C'est dans ce but que nous organisons chaque année, à partir de 2009, les Journées de Guitare pour Enfants et Jeunes en Sarre (Allemagne). Les prochaines Journées auront lieu en avril 2012. Dans le cadre de ces dernières, compte tenu de la nécessité de repérer des oeuvres d'un très bon niveau pour un ensemble de guitares pour enfants, nous avons le plaisir d'annoncer notre **"Troisième Concours International de Composition "Gitarrentage für Kinder im Saarland"**.

Conditions:

- Il doit s'agir d'une composition pour un ensemble de guitares, à trois voix, pour enfants ayant dépassé le premier degré de difficulté d'apprentissage de l'instrument. Au moins deux des voix devront être monodiques, la troisième pouvant inclure quelques accords ou arpèges simples. Dans les limites du possible, chaque voix doit avoir un sens musical propre.
- Toutes les notes doivent se trouver sur la première position de la guitare, sauf la note «la» sur la première corde. La composition ne doit pas comporter de complications rythmiques (des syncopes ou des double-croches en tempo rapide par exemple).
- La composition doit durer entre 3 (trois) et 5 (cinq) minutes.
- L'œuvre doit être originale et inédite. Elle ne peut être un plagiat ni être basée sur une composition protégée. Elle ne peut pas non plus avoir déjà remporté un prix dans un quelconque concours.
- Chaque compositeur ne peut participer qu'avec une seule composition.
- La composition doit être envoyée avec un pseudonyme. Elle ne doit contenir aucun élément permettant de reconnaître la vraie identité du compositeur.
- La composition doit être présentée comme suit:
 - trois exemplaires de la partition générale
 - un exemplaire de chacune des voix
 - sur papier, écrit sur ordinateur, sous plis cacheté, avec un nom d'expéditeur ne permettant pas de reconnaître l'identité du compositeur.
- La composition devra être envoyée par voie postale à l'adresse suivante:

STADT LEBACH
Kulturamt
Dritter Internationaler Kompositionswettbewerb
„Gitarrentage für Kinder im Saarland“
Am Markt 1
DE-66822 Lebach
Allemagne / Deutschland

- Le pli doit renfermer -en plus de la composition- une deuxième enveloppe plus petite, également cachetée, contenant les renseignements suivants sur le compositeur: son vrai nom et prénom, adresse postale, le numéro de téléphone, copie de sa carte d'identité ou de son passeport et un bref curriculum vitae. Elle devra contenir également un court texte dans lequel il se déclare d'accord (ou non) avec le fait que sa composition -dans le cas où elle ne se trouverait pas parmi les œuvres primées- soit utilisée comme répertoire pour les «Journées de Guitare pour Enfants et Jeunes en Sarre». Au recto de l'enveloppe

doivent être inscrits son pseudonyme, de même qu'une adresse e-mail valable. Cette adresse ne peut pas contenir d'information permettant de reconnaître l'identité du compositeur.

- Les participants peuvent envoyer, s'ils le désirent, un enregistrement sur CD ou bien une copie de l'archive audio de l'ordinateur (MIDI).
- Les compositions doivent être envoyées jusqu'au 15 décembre 2011 inclus.
- Le Jury sélectionne dans un premier temps un minimum de trois compositions et contacte les gagnants par e-mail.
- Les compositions retenues sont étudiées par la suite par les enfants et les jeunes participants aux «Quatrième Journées de Guitare pour Enfants et Jeunes en Sarre 2012». Ceux-ci les exécuteront devant le Jury à l'occasion du concert public final pendant lequel ledit Jury déterminera la première, deuxième et troisième place. C'est alors que les enveloppes avec les données personnelles seront décachetées, le résultat sera annoncé et les prix correspondants seront remis.
- Le Jury a le droit de déclarer une ou plusieurs places inoccupées.
- Les compositions ayant remporté des prix seront publiées aux éditions Chanterelle de Heidelberg (Allemagne) au tome 3 du livre "Playing Together" de la collection "Gitarrentage". Chaque compositeur recevra en outre la somme de 650€, 450€ et 300€ respectivement.
- Les lauréats se déclareront d'accord avec le fait que leurs compositions seront utilisées pour les «Journées de Guitare pour Enfants et Jeunes en Sarre». Les autres compositions participant au concours ne pourront être utilisées que si les compositeurs se sont déclarés d'accord auparavant. Dans le cas contraire, les partitions seront détruites.
- Aucune des œuvres présentées ne sera renvoyée à son expéditeur.
- Les compositions ayant remporté un prix devront être présentées ultérieurement à la maison d'édition Chanterelle sur logiciel Finale ou Sibelius.
- Les lauréats du concours ont l'obligation de mentionner, chaque fois que leurs compositions seront présentées -que ce soit par écrit ou lors d'un concert- le fait qu'elles ont remporté le premier, deuxième ou troisième prix au Troisième Concours International de Composition "Gitarrentage für Kinder im Saarland".
- La décision du Jury est sans appel.
- La participation au Concours International de Composition "Gitarrentage für Kinder im Saarland" sous-entend l'acceptation du présent règlement. Toute situation non prévue dans ce texte sera résolue par le Jury sans possibilité d'appel.

Jury:

Le Jury se compose du renommé guitariste M. Roberto Aussel, professeur à l'Université de Cologne et responsable d'une des collections de musique pour guitare aux Editions Henry Lemoine à Paris, de M. Michael Macmeeken, chef de la maison d'édition Chanterelle de Heidelberg (Allemagne), ainsi que de la guitariste Mme. Inés Peragallo, directrice des Journées de Guitare pour Enfants et Jeunes en Sarre».

Prix:

1er Prix: 650 Euros plus la publication de la composition chez la maison d'édition Chanterelle.

2ème Prix: 450 Euros plus la publication de la composition chez la maison d'édition Chanterelle.

3ème Prix « Ambassade Argentine»: 300 Euros plus la publication de la composition chez la maison d'édition Chanterelle.

